

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Louis ANGUERA - José PAGAN - Marie Line ALBO - Annie GAYRAUD - Claude LACROIX - André Marc HEBERT - Delphine PAULS - Maria MOLINA - Katia PARIS ATTARD - Sandie VARO - Laurent OBIOLS - Julien CATALANO - Alexis FONTANILLAS - Laurence DELOEUVRE - Richard BILLOD

Procurations :

Monique COLOMBIÉ ayant donné procuration à Annie MARTIN
Anthony MARTINEZ ayant donné procuration à Laurence DELOEUVRE
Marie-Pierre SALINAS GUIPPERT ayant donné procuration à Claude LACROIX

Absents excusés :

Michel LASSIEGE
Bruno BERVA

❖ **Convention d'objectifs et de moyens et annexe financière 2023 avec la FRMJCLR**

Participation au poste de direction de la MJC, coût 46 446€ pour 2023

Voté à l'unanimité

❖ **Convention avec le Centre De Gestion 34 (CDG34) pour l'adhésion à la médecine préventive**

Participation au coût des visites médicales obligatoires des agents à hauteur de 0.42% de la masse salariale des agents titulaires

Voté à l'unanimité

❖ **Convention avec le Centre De Gestion 34 (CDG34) pour la mission de Délégué à la Protection des Données**

Le CDG34 nomme un délégué affecté au conseil et à l'information de la collectivité pour la mission de protection des données personnelles

Voté à l'unanimité

❖ **Convention avec l'association 40 nuances de chats**

Convention pour le tatouage et la stérilisation des chats errants de la commune

Voté à l'unanimité

❖ **Versement d'une subvention exceptionnelle à l'ARESP**

Subvention de 500€ pour le financement de travaux de peinture et de nettoyage au château

Messieurs Billod et Fontanillas ne prennent pas part au vote, Voté à l'unanimité

❖ **Versement d'une subvention exceptionnelle à l'ALP**

Subvention de 500€ pour le financement des Automnales 2022

Monsieur Lacroix ne prend pas part au vote, Voté à l'unanimité

❖ **Modification du prix des repas de la restauration scolaire**

Le prix du repas passe de 3.20€ à 3.50€, augmentation totale de 0.70€ due à la répercussion des coûts supportés par le fournisseur de repas ; 50% de l'augmentation est prise en charge par la commune

Voté à l'unanimité

❖ **Virement de crédit pour le règlement des intérêts d'emprunt**

1 600€ transférés du compte Titres annulés vers le compte Intérêts d'emprunts

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Fin de séance : 20h15

Secrétaire de séance : Marie Line ALBO